



PERSPECTIVES DE CROISSANCE 2023

Les économies africaines résistent bien

Avec une croissance globale estimée à 4,1% en 2023-2024, les économies africaines supportent mieux les chocs endogènes et exogènes qu'elles subissent, note le rapport sur les perspectives économiques en Afrique 2023, rendu public en marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement.

Page 16



RGPH 5

L'opération prorogée de douze jours

La coordination nationale du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 5), qui s'est réunie en session extraordinaire le 24 mai à Brazzaville, a autorisé une rallonge de douze jours sur l'ensemble du territoire national, soit du 25 mai au 5 juin, en raison des difficultés rencontrées sur

le terrain. D'après la ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, cette prorogation est suffisante pour rattraper le retard observé. Les moyens technique, humain et financier seront mobilisés, a-t-elle précisé.

RÉGIES FINANCIÈRES

Les agents de la DGIFN suspendent leur préavis de grève

Les syndicalistes de la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN) ont suspendu leur préavis de grève lancé le 16 mai dernier, à la suite de l'ouverture, le 23 mai à Brazzaville, des négociations avec la tutelle. Ils réclament, rappelons-le, le départ

des prestataires, l'acquisition des moyens de transport pour le personnel, l'élaboration d'un plan de formation des agents, l'octroi d'une prime de motivation pour tous les travailleurs et l'annulation des textes de mutation des agents des assurances.

La section syndicale demande, par ailleurs, aux travailleurs d'être présents au lieu de service pendant qu'elle poursuit les négociations avec la direction générale.

CASE BARNIER, MONTS MAMBOU ET NDOUO

Les occupants illégaux quittent les alentours des casernes militaires

Les occupants illégaux des emprises des casernes militaires de la Case Barnier, des Monts Mambou et Ndouo, dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, ont commencé à quitter progressivement les lieux. Le ministre en charge des Affaires foncières, Pierre Mabiala, et celui de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, ont donné une semaine aux services habilités pour procéder à leur déguerpissement.

« Le délai de mise en demeure avait pris fin le 6 avril dernier: Ceux qui continuent de vivre sur ces lieux sont des récalcitrants. La loi exige qu'avant



Un engin lourd démolissant un édifice. Adiac

de procéder au déguerpissement, il faut faire observer une mise en demeure de quarante-cinq jours », a déclaré le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Page 3

EDITORIAL

Contrat

Page 2

ÉDITORIAL

Contrat

Dans notre pays, les prestations du onze national sont rarement fêtées parce que les qualifications à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football sont souvent chaotiques. Mais le fait qu'elles soient commentées et discutées témoigne de l'attachement des Congolais à leur sélection. Le plus souvent, dans les différentes conversations, sont pointés du doigt les problèmes d'organisation.

Aujourd'hui, comme on peut le constater, l'environnement dans lequel les Diables rouges préparent leurs deux matches capitaux, respectivement en juin, face aux Aigles du Mali, et en septembre, face à la sélection gambienne, n'est pas favorable : mise à part la fameuse question des primes de présence qui a fait couler beaucoup d'encre, les gestionnaires du football congolais focalisent leur attention sur la gestion du sélectionneur national dont le contrat arrive à échéance en juin alors que la campagne pour laquelle il a été recruté prend fin plus tard, en septembre.

Terminera-t-il les éliminatoires de la prochaine CAN ou pas ? Cette interrogation oblige les dirigeants à gérer la suite des événements avec beaucoup de sagesse pour échapper à une éventuelle secousse. Les avis sont partagés quant à l'option de le laisser terminer ce qu'il a commencé. Ce qui est certain, la tendance d'une séparation à la fin du contrat prend de l'épaisseur. Dans un sens comme dans l'autre, s'asseoir et discuter est la bonne démarche à suivre pour ne pas revivre le fracassant échec des Diables rouges lors des éliminatoires de la CAN disputée en 2022, au Cameroun.

Le départ de l'ancien sélectionneur expatrié dans les conditions similaires avait compliqué les équations. Les Diables rouges avaient, en effet, rendu une très sale copie en bafouant leur prestation à Bissau. Si les bonnes décisions ne sont pas prises, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Plaçons l'équipe nationale au centre des intérêts car seul son avenir doit primer.

Les Dépêches de Brazzaville

RGPH 5

Le député de Bacongo 2 s'est fait recenser

Vadim Osdet Mvouba a ouvert, le 23 mai, les portes de sa résidence aux agents chargés du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) afin de se faire recenser, promettant de relayer le message du gouvernement à l'endroit de la population.



Vadim Osdet Mvouba se faisant recenser./DR

« Depuis le lancement de cette vaste campagne, nous mobilisons et sensibilisons sans relâche notre population, les jeunes comme les moins jeunes, en notre qualité d'acteur politique, sur l'importance du RGPH », a-t-il signifié.

« Tout en mettant l'homme au cœur du développement, et dans le cadre de la matérialisation de la vision politico-économique du chef de l'Etat en matière de développement, il faut dire que le gouvernement, sous la coordination de son Premier ministre, souhaite là adapter l'offre politique à la

demande et tout cela, en mettant en œuvre une politique qui consiste à mieux cerner les préoccupations de notre population », a-t-il ajouté.

Le député de Bacongo 2 a toujours incité la population de sa circonscription électorale à prendre massivement part à cette opération. Rappelons que les données issues de ce recensement serviront non seulement à adopter les politiques publiques adéquates, mais aussi à être utilisées par les chercheurs et les bailleurs de fonds dans le cadre des projets d'appui au Congo.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispian Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRES FONCIÈRES

Les occupants illégaux déguerpis aux alentours de trois casernes militaires

Les habitations situées dans les emprises des casernes militaires Case Barnier, Mont-Mambou et Ndouo ont été détruites, le 24 mai à Brazzaville, sur instruction du ministre d'Etat, des Affaires foncières, du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, au terme du délai de mise en demeure.

Accompagné sur le terrain par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo; le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; et l'administrateur-maire de Mfilou, Sylvie Ngakabi, le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a lancé l'opération de déguerpissement qui se déroulera durant une semaine, sur une aire de plus de vingt hectares, occupée frauduleusement.

Un espace de plus de vingt hectares de la caserne militaire de Ndouo, sur les soixante-douze, avait déjà été occupée par des inciviques. « Je ne quitterai pas ici tant que toutes ces maisons ne sont pas réduites en cendre. Le délai de mise en demeure avait pris fin, le 6 avril 2023. Ces occupants se sont montrés récalcitrants. La procé-



Un engin lourd démolissant un édifice/Adiac

« Je ne quitterai pas ici tant que toutes ces maisons ne sont pas réduites en cendre. Le délai de mise en demeure avait pris fin, le 6 avril 2023. Ces occupants se sont montrés récalcitrants. La procédure de déguerpissement est dictée par la loi. Avant de procéder au déguerpissement, il faut faire observer une mise en demeure de quarante-cinq jours et on a pris un petit temps d'observation pour leur laisser le temps de partir par eux-mêmes »

dure de déguerpissement est dictée par la loi. Avant de procéder au déguerpissement, il faut faire observer une mise en demeure de quarante-cinq jours et on a pris un petit temps d'observation pour leur laisser le temps de partir par eux-mêmes », a indiqué le ministre d'Etat, sur un ton colérique.

Prélude à cette opération, les citoyens qui se sentaient lésés ont saisi les tribunaux de Brazzaville pour obtenir une décision de justice. En revanche, la procédure engagée par eux mettait, de manière contradictoire, plusieurs parties dont l'Etat. Par la suite, l'Etat s'est pourvu en cassation, puis a finalement gagné le procès devant la Cour suprême, la plus haute autorité judiciaire nationale.

Fortuné Ibara

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Accélérer le déploiement du système de vérification de la légalité du bois

La 17^e session du comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) entre la République du Congo et l'Union européenne (UE) qui s'est réunie, le 22 mai, à Brazzaville, a insisté sur le déploiement du système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL). Cet outil est censé permettre au Congo de vendre en toute transparence son bois sur le marché européen.

En tant qu'espèce de dialogue entre les parties congolaise et européenne, le comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt) se veut aussi un cadre de travail entre les acteurs forestiers locaux. Cette rencontre a permis aux participants, a détaillé Joseph Moumbouilou, le directeur général de l'économie forestière et co-président du CCM, d'évoquer l'état d'avancement du SIVL.

Débuté depuis plusieurs années, le processus de l'opérationnalisation du SIVL devra contribuer à la transparence et à la traçabilité dans le commerce

du bois congolais vers l'Europe. Toutes les données réelles d'exploitation forestière vont être insérées dans le système informatisé, de même que les sociétés forestières opérant dans le pays. Le logiciel est développé par des experts locaux qui vont également assurer le suivi du dispositif. Selon le point focal APV-Flegt, Théophile Ntiakoulou Loulebo, l'installation de l'outil informatisé va augmenter la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut. « Toutes les recettes qui sont enregistrées seront fiables dans la mesure où la traçabilité sera menée par un instrument qui sera mis en place au niveau national. Les partenaires et le pays investissent justement dans



Les parties prenantes au CCM APV-Flegt/Adiac

la mise en place de cet outil qui est indispensable pour l'amélioration des recettes nationales. Il y a la volonté politique qui est déjà bien établie avec l'implication de toutes les parties qui marquent leur disponibilité à répondre aux préoccupations tant nationales qu'internationales », a-t-il ajouté.

Cette année marque le dixième anniversaire de mise en œuvre du processus APV-Flegt au Congo. Le moment doit être reflété par les progrès réalisés et la preuve de l'ambition réelle du gouvernement congolais d'aller vers la meilleure gouvernance du secteur forestier. La preuve en est

l'adoption du nouveau code forestier de 2020, l'engagement de l'État congolais d'interdire l'exportation des grumes pour favoriser le développement de l'industrie de transformation du bois au niveau local, à travers des zones économiques spéciales.

Fiacre Kombo

MINISTÈRES DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Dernier virage vers l'adoption du plan stratégique

Le ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, et celui du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé ont approuvé, le week-end dernier, leurs diagnostics stratégiques. Une étape cruciale qui prépare l'élaboration des plans stratégiques définitifs.

Quatre jours durant, les experts venus des ministères sectoriels et du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) ont approuvé les rapports diagnostics stratégiques de leurs ministères respectifs. Le travail abattu a consisté, dans un premier temps, à dresser l'état des lieux de leurs ministères dans le but de circonscrire les difficultés qui entravent leur fonctionnement optimal.

Ensuite, ils ont proposé des approches de solutions adaptées au contexte actuel. Une démarche qui permettra à ces ministères de bien planifier leurs dépenses dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. Sur la base de ce document, les deux ministères vont élaborer leurs plans stratégiques exercices 2024-2028, conformément aux directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en matière de gestion des finances publiques. Clôturant les travaux, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a rappelé l'enjeu de cet atelier.

« Nous avons validé le diagnos-



tic stratégique qui nous permet de mieux nous approprier l'environnement organisationnel, ainsi que les principaux

enjeux et défis à relever. Notre atelier a consisté à renforcer les capacités des acteurs ministériels sur l'élaboration et la mise

en œuvre du plan stratégique afin d'améliorer les capacités de conception des politiques publiques ministérielles cohé-

Le ministre Nicéphore Fylla Saint-Eudes posant avec les participants à l'atelier/Adiac

rentes », a souligné Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

De son côté, le coordonnateur du Prisp, Thomas Bandia, a salué la mise en œuvre dudit projet, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Il a pour objectifs, entre autres, d'améliorer la mobilisation des recettes hors pétrole et la gestion des dépenses publiques, de moderniser la gestion de l'administration publique et d'accroître la transparence ainsi que la redevabilité en République du Congo.

Firmin Oyé

« Nous avons validé le diagnostic stratégique qui nous permet de mieux nous approprier l'environnement organisationnel, ainsi que les principaux enjeux et défis à relever. Notre atelier a consisté à renforcer les capacités des acteurs ministériels sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique afin d'améliorer les capacités de conception des politiques publiques ministérielles cohérentes »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

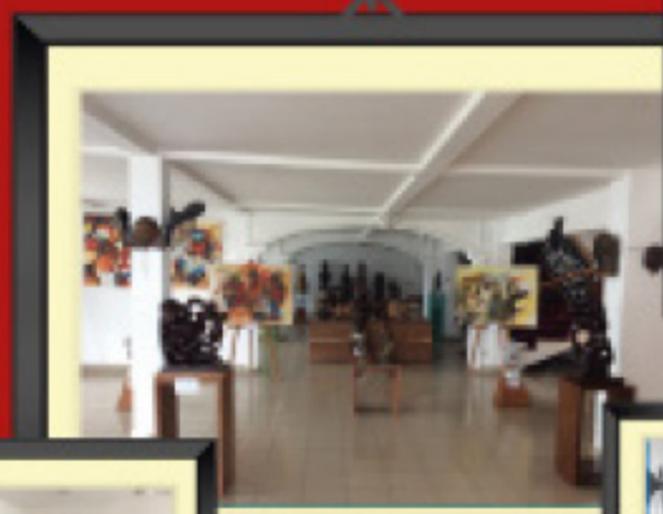
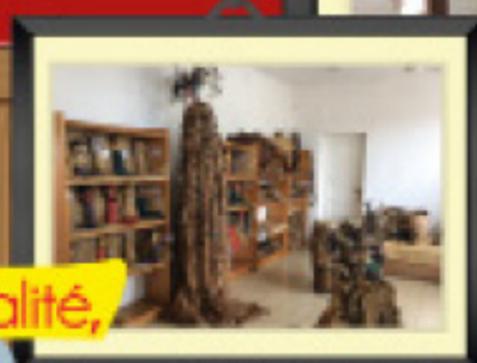
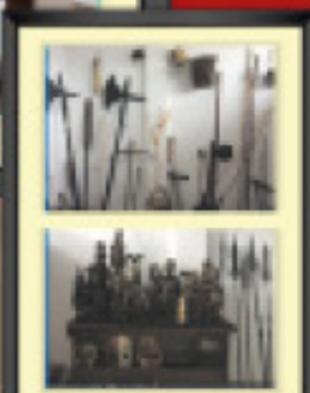
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

GENRE

Une étude épingle les obstacles à l'émancipation des Congolaises

A l'initiative du Conseil consultatif de la femme, le Centre de prospection pour le développement (Ceprod) a mené deux enquêtes sur les causes endogènes et exogènes des difficultés que rencontrent les femmes dans le cadre de leur pleine émancipation.

L'atelier de restitution et de validation de ces études, dont les recherches ont porté sur les obstacles et inégalités entre les sexes imputables aux us et coutumes impactant négativement l'émancipation de la femme, puis sur sa participation à la vie politique au Congo, s'est déroulé le 24 mai, à Brazzaville.

Plusieurs participants issus des structures étatiques, paraétatiques et des organisations non gouvernementales (ONG) ont profondément échangé sur les résultats de ces études, avant de faire des recommandations pour faciliter et garantir l'émancipation totale des femmes.

« Ces travaux nous conduisent à un modèle de gouvernance rationnel puisqu'ils facilitent la prise de décisions des autorités, en prenant en compte les réalités de la population. La femme est, certes, émancipée mais, il y a des pratiques que nous faisons dans la période précoloniale que nous avons abandonnées au profit des nouvelles. Ces études nous ont permis de comprendre le poids social de ce qui vient de notre culture et de ce qui vient de



Une vue des participantes/Adiac

l'extérieur », a expliqué l'un des membres du Ceprod.

Après avoir suivi la présentation des deux enquêtes par le Pr Didier Ngalebaye, réalisées dans tous les départements du Congo, les participants ont fait des propositions et des recommandations à l'égard du gouvernement,

du Conseil consultatif de la femme, de l'université, des ONG, du Parlement et du président de la République.

Ils se sont accordés sur la nécessité de proposer au gouvernement un modèle de politique de promotion et d'intégration de la femme au développement qui prenne

le concept de femme à la fois en compréhension et en extension pour couvrir réellement les Congolaises de toutes les conditions, notamment les jeunes, les adultes, les lettrées, les illettrées, les paysannes, les urbaines, les riches, les pauvres et autres.

Les participants ont souhaité éga-

lement que le gouvernement propose une loi fixant les conditions d'une promotion-administrative saine de l'expertise nationale, ayant pour base l'égalité des chances, le mérite intrinsèque et la traçabilité du profil de chaque postulant, en lien avec les missions institutionnelles.

La secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi, qui a détaillé le rôle et les missions de sa structure, a signalé que les résultats de ces enquêtes permettent au Conseil de bien cerner la question de l'émancipation de la femme ainsi que celle de son intégration au développement. « Le Ceprod a fait un travail que nous avons beaucoup apprécié mais, nous ne pouvons pas nous contenter de nos appréciations. Voilà pourquoi nous avons invité d'autres partenaires pour que nous analysons et validons ensemble ces études », a déclaré Antoinette Kebi.

Elle a, par ailleurs, indiqué qu'après corrections, ces enquêtes seront envoyées au gouvernement et au président de la République.

Rude Ngoma

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Halc joue sa partition pour le succès du Rinac

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a appelé à la conjugaison des efforts afin de formaliser le processus de lancement officiel du Réseau des institutions nationales anticorruption de l'Afrique centrale (Rinac).

« Que l'effectivité de ce cadre d'échange et de concertation soit matérialisée par la tenue d'un atelier de lancement de notre plateforme commune de lutte contre la corruption dans la sous-région », a déclaré le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, après la séance de travail de deux jours à Brazzaville avec la délégation gabonaise conduite par Nestor Mbou, président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite du Gabon qui dirige, par ailleurs, le Rinac.

Le séjour de travail de la délégation gabonaise a eu pour objectif d'œuvrer à l'opérationnalisation du Rinac. Il a permis de mettre à la disposition de la Halc les textes fondamentaux de cette structure sous-régionale pour des amendements éventuels en vue de leur adoption définitive à une date à fixer de commun



La séance de travail entre les structures de lutte contre la corruption du Congo et du Gabon/Adiac

accord avec les institutions des pays de la sous-région, a expliqué Nestor Mbou. « La qualité des échanges en terre congolaise augure la réussite pour les étapes à venir », a-t-il indiqué. Après le Congo, en effet, la délégation venue du Gabon ira en

République démocratique du Congo avant de continuer le plaidoyer dans d'autres pays. Au cours de ces missions de consultation, il est question de présenter les ambitions du Rinac; de recueillir auprès des Etats membres de la Communauté économique

des Etats de l'Afrique centrale les préoccupations et les aspirations relatives à la lutte contre la corruption dans la sous-région ; d'élaborer une cartographie des organes anticorruption ; de susciter des échanges en vue de l'adoption définitive des textes fonda-

teurs du Rinac; de recueillir les amendements des pays n'ayant pas participé à la réunion de Libreville. Le Rinac avait, en effet, été créé en 2015 au Gabon. Faute de contribution, l'opérationnalisation de la structure n'a pas pu se faire.

Rominique Makaya



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Élaboration d'une base de données d'entreprises et de fournisseurs

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer la gestion des prestations offertes par ses fournisseurs ; dans ce but, elle met en place sa base de données d'entreprises et d'artisans susceptibles de répondre aux besoins d'interventions de maintenance, d'entretien et de fournitures de services et d'équipements. La mise à jour de cette banque de données des prestataires et fournisseurs sera effectuée selon une périodicité régulière. La réponse à cet avis est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations. Le délai de soumission sera de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

Sélection :

La sélection des entreprises qui intégreront la base de données sera faite par l'APEESE, ou la commission mandatée par celle-ci. Les critères de sélection seront : la présentation de l'offre, les documents administratifs, les références et la réputation de l'entreprise.

Composition de l'offre :

-Une lettre d'intention de soumissionner, précisant le lot concerné et comportant :

- Nom de l'entreprise,
- Adresse de correspondance,
- Titre du signataire,
- Numéro de téléphone, adresse électronique (mail).

-Un dossier de présentation de l'entreprise comportant :

- Les domaines d'activités de l'entreprise,
- Le nom du représentant de l'entreprise et ses fonctions,
- Une attestation de bonne exécution des prestations réalisées dans le domaine concerné au cours des deux dernières années,
- Le justificatif d'immatriculation au registre du Commerce et des Métiers,
- Un certificat de non-faillite à la date de la soumission,
- Le justificatif d'immatriculation à la CNSS et le quitus de non-redevance,
- La présentation des assurances contractées par l'Entreprise.

Remise des documents : L'APEESE invite toutes les Entreprises et Artisans intéressés, à remettre dans un délai maximum de 15 jours le dossier complet pour la présélection au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 12h00.

La lettre d'intention et le dossier de présentation seront à remettre en deux exemplaires sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint Exupéry de Brazzaville, Avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention, sans cachet ou signes distinctifs :

INTENTION DE SOUMISSION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY BRAZZAVILLE

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Lot N°...

Lots et objets du présent Avis :

Lot 1 : Maintenance des groupes électrogènes et équipements annexes (cuves, tuyauteries...).

Lot 2 : Maintenance des circuits et installations électriques.

Lot 3 : Inspections et contrôles réglementaires des installations et équipements (installation électrique, équipements sportifs, véhicules).

Lot 4 : Maintenance des climatiseurs.

Lot 5 : Maintenance du réseau informatique et téléphonique.

Lot 6 : Fournisseur de réseau internet.

Lot 7 : Maintenance du serveur informatique et hébergement.

Lot 8 : Maintenance et entretien des caméras de surveillance.

Lot 9 : Fourniture et maintenance de panneaux solaires.

Lot 10 : Sécurité incendie : fourniture et maintenance d'extincteurs et de détecteurs.

Lot 11 : Location, maintenance et assistance pour les photocopieurs.

Lot 12 : Fourniture d'ameublements.

Lot 13 : Fourniture de bureau.

Lot 14 : Fourniture de matériel informatique.

Lot 15 : Fourniture, accessoires, réparation et entretien des tablettes.

Lot 16 : Entretien et maintenance des bâtiments :

16.1- Peinture

16.2- Plomberie

16.3- Electricité

16.4- Menuiserie ébénisterie

16.5- Serrurerie, ferronnerie

16.6- Vitrierie

16.7- Charpentes et toitures.

Lot 17 : Propreté des espaces et des locaux.

Lot 18 : Evacuation des déchets.

Lot 19 : Dératisation et désinsectisation.

Lot 20 : Entretien des espaces extérieurs : entretien cours et espaces verts, élagages.

Lot 21 : Fourniture des produits d'hygiène (savon, essuie-main, produits ménagers...).

Lot 22 : Gardiennage et sécurité des locaux et voies d'accès.

Lot 23 : Fourniture du matériel de laboratoire.

Lot 24 : Entretien et réparation du véhicule.

Lot 25 : Consultations et visites médicales du personnel.

Lot 26 : Assurances du personnel, des véhicules, et des locaux.

Lot 27 : Service Juridique.

Lot 28 : Transport des élèves pour les activités et manifestations extérieures.

Lot 29 : Restauration : cantine, réceptions, produits de consommation courante.

Lot 30 : Fourniture du matériel de buanderie.

Lot 31 : Entretien et réparation du matériel de buanderie.

Lot 32 : Fourniture d'équipements sportifs.

Lot 33 : Maintenance des équipements sportifs.

Lot 34 : Intervenant et prestataires de loisirs pour activités extra-scolaires (danse, sports de combat, sports collectifs, théâtre...).

Lot 35 : Décoration de l'établissement pour événements spéciaux.

Lot 36 : Formation du personnel.

Peggy AGNONGONDZE

Présidente de l'APEESE

SANTÉ

Le Ciespac plaide pour la prise en charge des fistules en zone Cémac

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a commémoré, le 23 mai, à Brazzaville, la Journée internationale pour l'élimination des fistules obstétricales. Cette année, elle est célébrée sur le thème « 20 ans après : des progrès insuffisants ! Agissons maintenant pour éliminer la fistule d'ici 2030 ! »

La Journée internationale de l'élimination des fistules obstétricales a été instituée en 2012 par l'Assemblée générale des Nations unies en application de la résolution 67/147. Pratiquement disparue du monde développé, la fistule obstétricale continue de frapper les femmes et filles qui vivent dans certaines des régions du monde les plus dépourvues de ressources. C'est l'une des lésions les plus graves et les plus dangereuses susceptibles de survenir lors d'un accouchement. Il s'agit d'une perforation entre le vagin et la vessie et/ou le rectum, due à un travail prolongé et qui se produit en l'absence de soins obstétricaux rapides et de qualité.

Dans la zone Cémac, il y a environ par année deux mille cinq cents nouveaux cas de fistules obstétricales. Au Congo, cent quatre-vingt-dix cas sont enregistrés par année. Pour célébrer cette journée, le Ciespac a sensibilisé les femmes et filles aux méfaits de cette affection. « C'est l'occasion de



commémorer cette journée pour sensibiliser la population, d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des partenaires au développement sur l'urgence d'agir en zone Cémac et que le corps médical redynamise l'activité », a indiqué le docteur Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac. Dans la sous-région africaine, le besoin de formation des professionnels et la prise en charge des femmes affectées s'impose actuellement. Les communications des exposants en webinaire et en pré-

sentiels ont été centrées sur les conséquences économiques, sociales et psychologiques des fistules obstétricales dans les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Les fistules uro-digestive, gastro-colique, anale, artério-veineuse, pancréatique, labyrinthique et obstétricales sont soignables. Une fistule peut être asymptomatique, ou engendrer un écoulement du premier viscère vers le second ou vers l'extérieur. Par exemple, le contenu digestif

peut s'écouler par la peau ou dans les urines. Un passage de gaz intestinal vers les voies urinaires ou d'urine vers le vagin peut aussi être observé. Non traitée, la fistule obstétricale provoque une incontinence chronique et peut entraîner divers troubles physiques : infections fréquentes, maladie rénale, blessures douloureuses et infertilité.

En effet, la cystographie de profil ou hystérographie peut affirmer le diagnostic d'une fistule vésico-utérine. L'urographie ou échographie vé-

rie le haut appareil en cas de problème urétéral. Il doit être précisé le plus objectivement possible après l'établissement du diagnostic.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, pour prévenir la fistule obstétricale, il suffit de repousser l'âge de la première grossesse, de mettre fin aux pratiques traditionnelles préjudiciables et de faciliter l'accès aux soins obstétricaux. Pour le moment, seule une opération chirurgicale peut guérir la fistule obstétricale.

Fortuné Ibara

AGRESSION

Le cameraman Stéphane Ngoma menacé par un homme armé

Le journaliste cameraman du magazine Visionpro, Stéphane Ngoma, a été agressé, le 21 mai à Brazzaville, par Vivien Ambele, un homme présumé militaire, l'accusant de vol et le bastonnant par la suite.

L'attaque dont le cameraman de l'entreprise Visionpro a été victime pourrait relancer, à nouveau, dans les milieux institutionnels, le débat sur la protection des journalistes.

Selon le témoignage recueilli « le dimanche 21 mai 2023, Stéphane Ngoma est parti du domicile familial pour accompagner, à bord d'un taxi, une de ses visiteurs. En attendant un autre taxi sur l'avenue de l'intendance, M. Vivien est sorti de sa parcelle avec son pistolet ; il interpella Stéphane, tira un coup de feu en l'air en criant "voleur !!!". Un deuxième coup, puis se mit à frapper Stéphane et tout le quartier lui porta la main. Après l'avoir battu, Vivien l'emmena au poste de police du quartier Texaco », a rapporté un communiqué.

Informé du dossier, le directeur général du journal Visionpro, Daaverlin Gondou Mbio, a porté plainte à la police et compte relayer ce dossier au niveau des autres juridictions du pays afin, dit-il : « (...) que justice soit faite, car mon employé était programmé pour une mission avec une équipe de la Banque mondiale à l'intérieur du pays. J'ai dépêché mon fils au poste



de police de Texaco, vu son état nous avons réussi à amener Stéphane à l'hôpital de référence de Talangaï pour lui ad-

ministrer les premiers soins ». Créé depuis plus d'une décennie, le journal magazine Visionpro, chargé de la production audiovi-

Stéphane Ngoma sur le lit de l'hôpital/Adiacsuelle, est réputé pour ses prestations auprès des représentations et des délégués d'institutions onusiennes basées en République

du Congo, notamment le PNUD, la Banque mondiale, l'UNFPA et autres. « Nous portons plainte contre M. Vivien Ambele pour agression physique, accusation de vol et tentative d'assassinat avec son arme de service à l'endroit de mon neveu Stéphane Ngoma. Nous détenons les photos de son état après qu'il a été bastonné », a expliqué le directeur du journal magazine Visionpro.

Dans tous les pays du monde, les auteurs de crimes contre les journalistes ne sont pas seulement des politiciens, mais aussi de simples citoyens et même des membres des forces de sécurité qui sont censés assurer la protection de tous.

Enfin pour rappel, outre la production audiovisuelle, en 2018, l'entreprise VisionPro bien connue des partenaires publics et privés, avait, en partenariat avec la direction du Palais des congrès de Brazzaville, organisé un stage de deux mois au profit, entre autres, des finalistes d'écoles et des journalistes professionnels. En 2019, cette même entreprise avait relancé le stage de formation des étudiants spécialisés dans les métiers du journalisme.

F.I.



&



PRÉSENTENT

FALLY IPUPA

CONCO BRAZZAVILLE

STADE ALPHONSE MASSAMBRA DEBAT

2000 F
GRAND PUBLIC

50 000 F
VIP



27
MAI
2023

OUVERTURE
DES PORTES
10H



Sponsor Officiel



Infoline : +242 05 605 16 06
#Fallyalphonsemassambadebat2023

NOTES DE VOYAGE

Shaanxi, temple de mémoire chinois

Du 14 au 21 mai, une cinquantaine de journalistes d'Afrique et d'ailleurs, participants au programme 2023 du Centre de communication de la presse internationale de Chine (CIPCC), a séjourné dans la province de Shaanxi, au Nord-Ouest de la Chine. Le temps de ce voyage, ils ont découvert de multiples facettes du développement local et culturel ainsi que du passé de cette province.

Du patrimoine culturel et naturel à la gastronomie traditionnelle, en passant par le panorama d'entreprises locales, la province de Shaanxi est l'un des lieux de naissance importants de la civilisation chinoise, avec une superficie de 205 600 km² et une population de 39 552 000 habitants. Premier escale des journalistes africains, asiatiques et caribéens : Yan'an.

D'ordinaire, les villes au cœur de montagne ont un charme que les autres n'ont pas, une certaine atmosphère, une authenticité et un choix très vaste en matière d'activités de détente et loisirs. Yan'an, planqué au Nord de Shaanxi, ne déroge pas à cette réalité. Certains journalistes l'ont, d'ailleurs, surnommée « an'an, la montagnaise » ou « Yan'an la ville lumière », à cause du spectacle multi color que la ville offre en soirée.

Pour mettre les journalistes en appétit de cette cité emblématique, les responsables municipaux ont orchestré plusieurs visites durant deux jours, notamment aux sites révolutionnaires de Qiaoergou et de Yangjialing, à la montagne Baota, au village Liangjiahe et au site révolutionnaire de Zaoyuan.

Les sites révolutionnaires de Qiaoergou et de Yangjialing véhiculent un pan de l'histoire politique du pays, plus particulièrement celui du Parti communiste chinois (PCC). A titre d'exemple, le site de la Révolution de Qiao'ergou a abrité la sixième session plénière élargie du comité central du PCC, du 29 septembre au 6 novembre 1938. Celui de Yangjialing, quant à lui, fait partie des sites touristiques qui permettent de beaucoup ap-



Une visite au site révolutionnaire de Qiaoergou/Adiac

prendre des premiers moments de la littérature et de l'art révolutionnaire chinois.

En effet, à un moment où la Chine menait la guerre contre l'invasion du Japon, des écrivains et des artistes d'autres disciplines ont accouru à Yan'an et pensé, sous le leader Mao Zedong, à la longue marche de la Chine. Telle une lueur pour l'émancipation, la littérature et l'art de Yan'an ont contribué à éclairer l'esprit de la nouvelle ère. Pour pérenniser ce passé, les sites révolutionnaires de Qiaoergou, de Yangjialing ou encore de Zaoyuan, comprennent, entre autres, des photographies, vidéos, sculptures en terre cuite, des antiquités intéressantes, documents et des vestiges de la guerre.

Yan'an doit également son surnom de berceau de la civilisation

chinoise du fait qu'elle a accueilli des grands noms du PCC. Le village de Liangjiahe, aux allures d'un musée, l'illustre bien. Là, tels des trésors, se conservent de vieilles maisons et d'anciennes boutiques chargées d'histoires. Un ancien bureau où a travaillé le président Mao Zedong, le dortoir avec meubles de l'actuel président, Xi Jinping, et d'autres membres du PCC, une ancienne ferme du président en exercice chinois, des outils de production du maïs dans les années 1938 et biens d'autres.

Xi'an à la croisée du tradi-moderne

Après Yan'an, c'est à Xi'an que la cinquantaine de journalistes de divers horizons a posé ses valises. Dépêchés pour couvrir le sommet Chine-Asie, ils ont en parallèle découvert le paysage de la ville.

A en croire les explications des guides sur place, Xi'an, capitale de la province de Shaanxi, est une ville vieille de plus de 3 100 ans. Au fil du temps, elle a été la capitale de treize dynasties dans l'histoire chinoise, y compris la dynastie Tang. Anciennement connue sous le nom de Chang'an, cette ville est l'un des grands berceaux de la civilisation et de la nation chinoises.

A l'allure de la modernité, on remarque tout de même que Xi'an a conservé le charme de son passé à travers d'importants vestiges qui contribuent considérablement au tourisme local. Le mausolée de Qinshihuang en est un exemple. Ouvert toute l'année, le site accueille au quotidien près de 60 000 visiteurs, soit 10 500 FCFA par personne pour y accéder. Du point de vue recette économique, c'est une

belle valeur ajoutée que les autorités de la ville ont su mettre en place.

A ceci, s'ajoute le mur de la ville de Xi'an. Egalement connu sous le nom de circonvallation Xi'an Ming, il est le mur de la ville antique le plus grand et le mieux préservé de Chine. En tant que monument emblématique de l'ancienne capitale de Xi'an, ce mur est une attraction incontournable. Surtout au coucher du soleil, moment où les journalistes étrangers ont pu faire leur expérience du lieu. Accueillis par un spectacle des gardes au rythme traditionnel, ils ont ensuite marché le long du mur dégagant de la chaleur en cet été, avant d'aller se poser au sommet d'un pont du mur pour apprécier le paysage et la beauté de la ville. La tour Ziyun, à des kilomètres du centre de la ville, est la plus grande reconstruction d'une relique architecturale du pays. Elle fait partie d'une myriade de bâtiments qui respirent et rappellent la Chine ancienne. Elle a, d'ailleurs, abrité la cérémonie d'ouverture du sommet à travers un banquet et des performances de conte musicales et de danse. Comme il y a des siècles, Xi'an continue d'attirer un afflux important de marchands étrangers et d'étudiants, venant de partout et pour la plupart des pays d'Asie centrale. La ville affiche également de grandes avancées dans le domaine des technologies, des transports et de l'agriculture. Quelques structures de la place ont ouvert leurs portes à la délégation des journalistes internationaux pour des visites, des expérimentations et des discussions.

Merveille Jessica Atipo

PARTENARIAT AFRIQUE-RUSSIE

L'Algérie souligne l'importance de la souveraineté des médias

« La souveraineté de l'Afrique passe, entre autres, par l'indépendance dans le domaine médiatique », a déclaré le ministre algérien de la Communication, Mohamed Bouslimani, en marge de l'assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR) qui s'est tenue le 22 mai à Abuja, au Nigeria.

Selon Bouslimani, « les pays du continent verront toujours d'un bon œil toute aide venant de l'extérieur; mais tout en aspirant coûte que coûte à leur souveraineté et leur indépendance dans tous les domaines, entre autres, économique et politique », à l'instar de son pays l'Algérie.

Dans ce sens, les pays comme la Russie apportent une plus-value au continent qui ne dirait pas non à des coopérations extérieures, a affirmé le ministre algérien de la

Communication.

« La souveraineté, dans le secteur des médias de l'Afrique, est primordiale. Elle est nécessaire. Le partenariat de la Russie, de la Chine et aussi de certains pays d'Amérique latine est un point positif pour l'Afrique parce qu'on a besoin du savoir-faire de ces pays-là; ce sont de grands pays », a-t-il expliqué.

Pour le ministre algérien, la numérisation est une priorité pour l'Afrique en pleine mutation. « Dans

ce monde interconnecté et multipolaire, l'Afrique est en train de se transformer avec le recours à de nouvelles technologies de l'information et de la communication », a dit Bouslimani, en donnant l'exemple de l'Algérie qui a fait de la numérisation sa priorité en allant jusqu'à créer le ministère de la Numérisation.

« La numérisation est une priorité pour nous. Et on espère élargir cette numérisation à tous les pays africains parce qu'il y va

de l'avenir de l'Afrique », a-t-il insisté. D'après lui, la 14e session de l'UAR a été un succès pour les résolutions de la fin des travaux.

L'UARn a été créée le 30 octobre 2006 à Abuja, au Nigeria. Elle a remplacé l'Assemblée générale de l'Union des radios et télévisions nationales d'Afrique. Elle se donne pour objectif de défendre les intérêts des Africains et de promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes de ce continent.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

La société Eurobock organise une conférence sur l'immobilier

La société immobilière Eurobock, filiale d'Afrobock, société spécialisée dans la vente des terres, le BTP et l'immobilier au Congo, dirigée par Georges Ballay Mougouendé, organise une conférence concernant ses clients à l'étranger, acquéreurs de parcelles au site du Pk45, sur la route de Maloukou.

Sous le patronage du promoteur immobilier et directeur général d'Afrobock, Georges Ballay Mougouendé, la conférence prévue l'après-midi du 27 mai, à Neuilly sur Seine, permettra aux participants d'échanger sur les modalités de construction de leurs logements respectifs au Congo après leurs acquisitions depuis un certain temps.

Pour la plupart, des participants à cette rencontre, sur invitation préalable, sont déjà propriétaires de parcelles de terrain et détiennent le titre foncier, gage de la sécurisation de leurs propriétés en conformité avec la loi n°21 2018 du 23 juin fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains.

De ce fait, une confiance, une transparence et une sécurité, autant de valeurs qui se sont déjà établies entre Afrobock, représentée par Eurobock, et les acquéreurs de parcelles au Congo en attente de l'étape de la construction.

Guy-Armand Mokodzi, un des organisateurs de la conférence, constate que les Congolais actuels de l'étranger font partie de ceux qui aspirent et souhaitent retourner au pays pour participer à son économie ou à son dynamisme de développement.

À tort ou à raison, il relève que malgré leur volonté, ceux-ci sont souvent confrontés à de nombreuses difficultés ; d'où l'intérêt d'une telle rencontre pour les braver et disposer d'une connaissance du système juridique congolais.



Georges Ballay Mougouendé

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

Le HCR installe un camp de réfugiés Soudanais dans le Nord du pays

Le gouvernement centrafricain a autorisé, le 22 mai, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) d'installer un camp pour accueillir les Soudanais fuyant le conflit qui déchire leur pays depuis plus d'un mois.

Le site des réfugiés soudanais se trouve à Birao, dans la préfecture de la Makaga, dans le Nord du pays. Pour l'heure, plus de dix mille déplacés se trouvent à plus de 65 km de là, vers la localité d'Am Dafok, sur la frontière avec le Soudan.

« La majorité des personnes qui sont arrivées est principalement composée de femmes et d'enfants, représentant environ 98% des réfugiés qui sont arrivés dans la zone », a expliqué le représentant du HCR en Centrafrique, Fafa Olivier Attidzah.

« C'est une zone qui est en proie à des inondations chaque fois qu'il pleut. C'est pour cela, d'ailleurs, que nous voulons les sortir de là avant que la saison des pluies ne commence. La fenêtre qui reste ouverte pour nous pour mener l'exercice est de deux, peut-être trois semaines. Mais deux semaines beaucoup plus précisément », a-t-il détaillé.

Dans cette zone qui dépendait avant du Soudan en termes d'approvisionnement alimentaire et en produits de première nécessité, le marché connaît la pénurie à cause du conflit dans ce pays.

Pendant ce temps, le septième cessez-le-feu entre les forces ar-

mées du général al-Burhan et celles paramilitaires du général Hemedti est entré en vigueur le 22 mai. Le lendemain, un calme très relatif semblait régner à Khartoum, la capitale soudanaise. La veille, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, dont le pays a pesé pour l'obtention de cette trêve, a haussé le ton vis-à-vis des deux camps. Il a rappelé qu'un mécanisme de surveillance avait été mis en place. « Si le ces-

sez-le-feu est violé, nous le saurons », a-t-il dit. « Et nous tiendrons les auteurs responsables en les sanctionnant. » C'est la première fois que Washington menace aussi clairement les deux généraux de sanctions.

Il s'agit toutefois d'une trêve très fragile pour le moment. Les deux camps ont annoncé vouloir respecter ce cessez-le-feu de sept

jours, qui doit permettre de laisser passer civils et aide humanitaire. D'un point de vue humanitaire justement, la situation se dégrade : la plupart des habitants de Khartoum n'ont ni eau ni électricité. Le syndicat des médecins a annoncé la fermeture d'un nouvel hôpital dans la banlieue de Khartoum, son personnel ayant été forcé d'arrêter de travailler. C'est néanmoins dans l'Ouest du

« C'est une zone qui est en proie à des inondations chaque fois qu'il pleut. C'est pour cela, d'ailleurs, que nous voulons les sortir de là avant que la saison des pluies ne commence. La fenêtre qui reste ouverte pour nous pour mener l'exercice est de deux, peut-être trois semaines. Mais deux semaines beaucoup plus précisément »

sez-le-feu est violé, nous le saurons », a-t-il dit. « Et nous tiendrons les auteurs responsables en les sanctionnant. » C'est la première fois que Washington menace aussi clairement les deux généraux de sanctions.

Il s'agit toutefois d'une trêve très fragile pour le moment. Les deux camps ont annoncé vouloir respecter ce cessez-le-feu de sept

pays, dans le Darfour, que la situation est la plus préoccupante, notamment dans la ville d'El-Genaina, où il y a eu d'importants affrontements entre les Forces de soutien rapide et des milices locales fidèles à l'armée. Mais depuis plusieurs jours, les communications sont totalement coupées avec cette région.

Yvette Reine Nzaba

NIGER

La France teste sa nouvelle approche militaire en Afrique

Agir en appui et non à la place des concernés, les armées françaises ont dû tirer les leçons de leur sortie du Mali à l'été 2022 et testent aujourd'hui, au Niger, un partenariat discret, ajusté sur mesure aux demandes de Niamey.

« Au Niger et de façon même globale partout en Afrique, la position philosophique est différente de ce qui se faisait au Mali. Aujourd'hui, notre aide part d'abord du besoin du partenaire », a synthétisé le commandant des Forces françaises au Sahel, le général Bruno Baratz. Un changement de paradigme devient nécessaire après le départ du Mali des militaires français de l'opération Barkhane, sous la pression d'un gouvernement de transition qui a fait appel à la société privée paramilitaire russe, Wagner. Le Burkina Faso voisin, également dirigé par un gouvernement militaire de transition, a exigé en janvier dernier le retrait des forces spéciales françaises de son territoire et se trouve dans

le viseur de Wagner. Pour moins prêter le flanc aux critiques contre la présence militaire en Afrique, le président français, Emmanuel Macron, a ordonné une action répondant strictement

Niger tient lieu pour l'armée française de laboratoire pour son approche renouvelée », résume Michael Shurkin, expert américain spécialiste du monde militaire français. « La France

mées, qui doivent atteindre 50 000 hommes en 2025 puis 100 000 en 2030, le Niger semble satisfait. « Nous devons mettre à profit leur présence et celle d'autres partenaires, car la menace

tour de l'Etat dans les zones contestées par les groupes terroristes », renchérit le général Bruno Baratz.

Au Mali, malgré d'indéniables victoires tactiques françaises contre les groupes armés, le pouvoir politique n'est jamais parvenu à réimplanter son autorité dans les zones semi-désertiques ratissées par Barkhane. Et l'armée nationale est restée fragile, malgré les efforts pour l'aguerrir. Désormais, les domaines de coopération s'étendent au domaine aérien, au gré des besoins nigériens. « Au fur et à mesure que l'armée nigérienne montera en puissance, l'objectif est d'adapter notre dispositif à la baisse », promet le commandant des Forces françaises au Sahel.

Noël Ndong

« Au Niger et de façon même globale partout en Afrique, la position philosophique est différente de ce qui se faisait au Mali. Aujourd'hui, notre aide part d'abord du besoin du partenaire »

aux demandes spécifiques des pays concernés et restant à bas bruit. Une consigne respectée à la lettre au Niger, qui accepte en retour 1 500 militaires français sur son sol pour faire monter en puissance ses armées, alors que le groupe Etat islamique au Sahara s'active à la frontière malo-nigérienne. « Le

menait sa propre guerre en parallèle de ce que faisaient les forces armées maliennes. Aujourd'hui, elle veut faire différemment », a-t-il expliqué. Rester en deuxième ligne demande toutefois une « débarkhanisation des esprits », ajoute un officier français. Engagé dans une montée en puissance de ses forces ar-

s'enracine de plus en plus dans le centre du Mali et à l'Est et déborde sur le Niger », a déclaré l'ex-ministre nigérien de la Défense, Kalla Moutari. La coopération fonctionne d'autant mieux que « le Niger a une stratégie de contre-insurrection particulièrement efficace », qui vise à « sécuriser la population et permettre le re-

menait sa propre guerre en parallèle de ce que faisaient les forces armées maliennes. Aujourd'hui, elle veut faire différemment », a-t-il expliqué. Rester en deuxième ligne demande toutefois une « débarkhanisation des esprits », ajoute un officier français. Engagé dans une montée en puissance de ses forces ar-

JUSTICE INTERNATIONALE

La coalition RDF/M23 de nouveau dans le viseur de la CPI

La coalition RDF/M23, active actuellement dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), est à nouveau dans le collimateur du gouvernement congolais.

Le gouvernement, qui a toujours milité pour la défenestration de la force négative RDF/M23 en vue de sa liquidation pure et simple, vient de soumettre une nouvelle note de renvoi à la Cour pénale internationale (CPI). C'était le 23 mai, au bureau du procureur de la CPI, à la Haye. Le document, dont était porteuse la ministre congolaise de la Justice, Rose Mutombo, invite cette institution pénale internationale « à focaliser son attention et à initier le processus d'enquête contre la coalition RDF/M23 dans l'Est de la RDC ».

Cette note vise, par ailleurs, « des poursuites et la répression des RDF/M23 ainsi que de toute autre personne impliquée à titre d'auteur ou de complice dans les actes et comportements illicites, caractéristiques de graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme enregistrés entre 2002 et 2023 ».

Rappelons que la RDC a ratifié le



La ministre de la Justice, Rose Mutombo, déposant une plainte contre les RDF/M23 pour des exactions commises en RDC

Statut de Rome en avril 2002 et, en avril 2004, a renvoyé à la CPI la situation qui prévaut sur son territoire depuis le 1er juillet 2002. La CPI peut donc, au termes de ce texte de loi, exercer sa compétence

à l'égard des crimes visés par le Statut de Rome et commis sur le territoire de la RDC ou par les ressortissants de cet État à compter du 1er juillet 2002.

Alain Diasso

SANTÉ

Le vice-ministre visite des maternités à Kinshasa

En compagnie de la ministre provinciale de la Santé, Liza Nembalemba, le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Serge Emmanuel Holenn, a effectué une descente dans les différentes maternités de la ville de Kinshasa qui ont été choisies pour accueillir les femmes enceintes dans le cadre du programme d'accouchement gratuit de la couverture sanitaire universelle initié par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

La visite a permis au numéro deux de la Santé de s'enquérir de la viabilité des maternités de la ville capitale et des conditions d'hébergement des femmes qui accouchent ainsi que leurs enfants. Il a ainsi palpé du doigt les réalités que connaissent les femmes lorsqu'elles donnent la vie. Cette ronde a commencé par la maternité de l'hôpital de référence de Kingasani. Ici, le vice-ministre de la Santé et son équipe sont passés dans tous les services tels que l'échographie, la salle d'accouchement, le laboratoire...

Après la maternité de Kingasani, le vice-ministre Serge Emmanuel Holenn s'est rendu à la maternité de l'hôpital Mère et Enfants de la commune de Ngaba, ensuite à la maternité de Kintambo pour finir à l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Maman Yemo. Partout où il est passé, les factures de maternité des femmes et enfants retenus pour non-paiement ont été payées, à la satisfaction des bénéficiaires.

Faisant d'une pierre deux coups, le vice-ministre de la Santé a visité le chantier des bâtiments en construction dans la cour de l'ex-Maman Yemo. Les ingénieurs et responsables des entreprises de construction lui ont fourni des explications sur l'avancement des travaux qu'ils comptent à tout prix finir dans le délai.

Blandine Lusimana

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

Hommage original de Jean Goubald à Franco

Inattendu, l'extrait du tube «Chacun pour soi» du Grand maître Luambo Makiadi, habilement incrusté dans Africano, l'un des morceaux préférés du public au concert du 18 mai, a agréablement surpris la salle séduite à nouveau par le répertoire revisité de manière magistrale par six jeunes musiciens talentueux.

Ses préférences, la salle le manifeste en premier en répondant en chœur Africano à Jean Goubald, une participation spontanée complétant l'interprétation du tube en pensant ainsi ajouter son grain de sel à la sauce, mais elle est prise au dépourvu. En effet, sans prévenir, l'orchestration change. D'Africano, les instrumentistes passent à Chacun pour soi. L'incrustation subite du tube intemporel de feu Grand maître Luambo Makiadi est très applaudie, personne ne l'avait vue venir. Après le tango Bombe anatomique succédé par Quelle beauté !, vient le second tango de la soirée Emi. La salle se plaît à chanter le refrain mais se trouve de nouveau bluffée par Jean Goubald qui s'amuse et se moque joyeusement de son étonnement et son ignorance, apprenant que la mélodie d'Elou est empruntée à une comptine populaire. Un air que tout enfant kinois a chanté au moins une fois dans sa vie dont Fally Ipupa a, d'ailleurs, fait une reprise dans Eloko oyo, la célèbre phrase « le 2 juillet biso tembe na foire ». La rumba a donc définitivement une place de choix à ce concert acoustique où le guitariste a fait à ses fans des confidences sur ses tubes.

Une semaine plus tard, on en parle encore au Centre Wallonie-Bruxelles, de ce concert qui avait débuté tout gentiment avec Asala boni ? Ce titre interpellateur



Isaac jouant son ditumba face à Jean Goubald/DR

sur les laissés-pour-compte de la société, pourtant victimes et accusés à tort ou à raison pour des faits dont « le système » est le vrai coupable, avait juste sagement planté le décor. Mais avec Évê, diminutif d'Évéline qui s'ensuit, le soliste Serge s'emballe. Il se lâche à une série de performances de guitares qu'il mène allègrement, parfois en complicité avec E-Jazz, alors que Milason et Jonathan, à la basse, se montrent plus discrets.

Le refrain d'Enfant soldat, que les mélomanes ont rebaptisé Bayibinga bomwana, trois mots qui résonnent dans les cœurs et résumant au mieux dans leur esprit l'essence de cette composition chantée à l'unisson. C'est un peu la tradition à tous les concerts de Jean Goubald. A la demande du chanteur, la salle ne se fait pas prier en répondant Yele oh ! au rasle-bol de l'enfant soldat qu'il dit sur un ton désabusé où les mots « J'en

ai marre » reviennent souvent.

L'appel de la tradition

Clou de la soirée, le morceau L'Homme qui rend au mieux l'humour du chanteur qui, exprès, emprunte l'accent luba, la langue maternelle de ses parents, a galvanisé la salle. Et, qui plus est, a sorti de sa réserve le batteur de tam tam Isaac. Descendu de la scène avec le ditumba entre les mains, il a fait résonner le fameux tambour tra-

ditionnel luba avec frénésie. C'est quasiment toute la salle qui a réagi à cet appel de la tradition jusqu'à couvrir de billets le musicien. Même Catherine Kathungu, la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, s'est prêtée au jeu exprimant de la sorte son ravissement. Obligé de rajouter des chaises dans la salle remplie à son comble pour faire plus de places, le Centre Wallonie-Bruxelles a tout de même encore refusé du monde. Le public très participatif a pourtant été par moments juste dépassé par l'enthousiasme des musiciens. Deux des quatre guitaristes, plus que le batteur et le percussionniste accompagnant Jean Goubald dans l'exécution des dix titres du répertoire de la soirée acoustique ont littéralement fait le show. La vivacité de Serge, rebaptisé Serge de Mi Amor par Jean Goubald et d'E-Jazz, leur grand enthousiasme communicatif n'avait d'égal que leur adresse à la guitare. D'humeur blagueuse comme à son habitude, usant à volonté de ce grain d'humour dont il ne se départit jamais, Jean Goubald a livré un concert inédit. Orchestrés de main de maître sous la direction artistique de John Mpolesha, les tout nouveaux arrangements du répertoire de l'interprète de Bombe anatomique ont reçu une joyeuse standing ovation.

Nioni Masela

FESTIVAL DE CANNES

Première montée des marches mémorable pour Emmanuel Lupia

Au grand bonheur du directeur de Tosala films, représentant l'équipe congolaise ravie d'avoir prêté main forte à Baloji pour la réalisation de son premier long métrage, *Augure* a été bien accueilli lors de sa projection à la croisette, le 22 mai.

La montée des marches de Cannes a été un moment fort bien mémorable pour le directeur de Tosala films. Tout ému, à partir de la croisette, Emmanuel Lupia a confié au Courrier de Kinshasa : « *Quand on commence une carrière de cinéaste, on rêve du Festival de Cannes car c'est la rencontre au sommet du cinéma international. Et, je ne pouvais pas m'imaginer y arriver de sitôt et presque aussi facilement* ». Tout excité déjà la veille de sa participation à l'événement qui l'a charmé au plus haut point, il n'a pu s'empêcher de penser dans son for intérieur à tous ces fabuleux cinéastes qui ont gravi ces marches avant lui. « *La veille, j'ai pensé au fait que Scorsese, Robert de Niro sont passés par là, tous ces grands qui y passent encore, notamment DiCaprio et tous les autres* », a-t-il dit. Une fois sur le lieu, l'excitation monte d'un cran car, a-t-il raconté : « *Catherine Deneuve passe, et juste après elle, c'est nous qui montons les marches face à toutes les caméras et ces nombreux photographes. L'on se sent alors au sommet de l'art* ». Vivre soi-même l'atmosphère



Marc Zinga, alias Koffi (personnage principal) dans «*Augure*» à gauche et Emmanuel Lupia à droite./DR

féérique de Cannes, pour Emmanuel Lupia, cela produit « *énormément d'émotion, beaucoup de joie* ». A ce moment-là, a-t-il affirmé : « *Je passais en revue toutes les souffrances, tout le chemin parcouru pour en arriver là, cela valait la peine. Je dis merci à Dieu qui nous a permis de bien travailler* ». Et de renchérir : « *Ce qui m'est venu à l'esprit à cet instant, c'était un sentiment partagé entre la joie d'avoir abouti sur ce tapis rouge avec ce film et le*

souvenir de toutes les difficultés qui l'ont accompagné qui finalement nous rendent heureux ». Quoique, a-t-il avoué : « *Je suis quelqu'un de très positif et quand je travaille, je ne m'impose pas de barrière car je suis hyper optimiste mais pour être honnête, je ne pensais pas y être de sitôt* ».

Un regard très artistique

Néanmoins, a reconnu le directeur de Tosala films, coproducteur d'*Augure* : « *Baloji a un regard très artistique de*

sorte que lors du tournage, nous savions que ce projet irait loin. Personnellement, je n'étais pas tellement surpris par la sélection à Cannes, je m'y attendais un peu. Le scénario de Baloji avait déjà énormément de qualités ». De son point de vue de réalisateur, Emmanuel Lupia a ajouté : « *Au-delà de son regard assez particulier, il y a la qualité de la technique qui a accompagné le travail de fabrication de ce film* ». *Augure* a de cette manière retenu l'attention du

jury et s'est trouvé parmi les films offrant une perspective de vue particulière, tenue pour la plus importante du festival ouverte aux nouveaux talents.

Assez restreinte, l'équipe partie de Kinshasa avec Emmanuel Lupia comprend-? a-t-il dit, « *Marcel Otete et l'acteur Esaïe Muadi, vu que les autres acteurs n'ont pas réussi à obtenir leurs visas dans le temps* ». Mais, qu'à cela ne tienne, s'est-il réjoui, « *nous avons été accompagnés par une délégation du ministère des Médias et Communication et par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoine* ».

Outre sa première montée des marches qui reste un moment magique, le jeune cinéaste a trouvé son bonheur suite à la réaction qu'a suscitée *Augure*, sélectionné dans la section « *Un certain regard* ». Ainsi, a rapporté le cinéaste : « *La projection était très bien, le film a été bien reçu par le public. Lorsqu'on a réalisé un film, l'on est soi-même content du résultat mais l'on ne sait jamais comment le public va réagir. Nous avons peur, mais nous avons été très fiers de l'accueil réservé par le public* ».

Nioni Masela

THÉÂTRE

Kuakidila kua mukulakaja à l'affiche à Ndaku ya La vie est belle

La Compagnie théâtre de Marconte (CTM) offre une représentation gratuite de son spectacle de marionnettes, la soirée de ce samedi 27 mai, au centre culturel de Matonge avant sa tournée étrangère.

Après le franc succès de sa tournée scolaire à Kinshasa, entre octobre et novembre 2022, Kuakidila kua Mukulakaja est programmé à Matonge. Traduit en français par l'hospitalité de la vieille, le spectacle de marionnettes de la Compagnie théâtre de Marconte (CTM) ouvert à tout public se révèle instructif à tous les niveaux. Idéalement destiné aux familles, il s'emploie à « *retracer la généalogie africaine* » en les invitant à une réappropriation de leur histoire. Le récit particulier de « *la généalogie de certains noms célèbres de l'espace Grand-Kasaï* » proposé aux générations actuelles est fait à dessein. La représentation qui s'accompagne de chants et de percussions renvoie à la sagesse africaine à travers cet accent mis sur « *l'importance de la culture congolaise et ses vraies valeurs*

traditionnelles », souligne Sunda Konde, dit S. Konde. Auteur de la pièce, le marionnettiste assure aussi la direction technique et artistique de la CTM.

Soulignons que la grande première de Kuakidila kua Mukulakaja a été une découverte pour pas mal d'habitants de Barumbu, voisins de la Plateforme Contemporaine. C'est, en effet, dans les murs de cet espace culturel situé au quartier Bon Marché qu'a été lancé ce spectacle de marionnettes à table, le 16 septembre 2022. Le public peu habitué à ce genre de représentation s'est trouvé un tantinet impressionné par le jeu des acteurs, Shardy Masamuna, Nadine Mbombo et S. Konde. Le récit qui a pour cadre un castelet, se joue dans un décor tenu pour insolite par la plupart des spectateurs. Ce qui a rajouté à la curiosité inspirée par

le spectacle mis en scène par Don Diègue Nankaka vu à partir d'une scène de deux mètres de long, large d'un mètre et à peine haut d'un mètre.

Autant que les élèves, la majorité des Kinois adultes ne connaissant les marionnettes qu'au travers des spectacles vus sur le petit écran sont ravis de le voir en face. Et, la vue de Kuakidila kua Mukulakaja, un récit plus proche des réalités locales, dont toute la magie réside dans l'expression nouvelle offerte aux proverbes africains ponctuée par une musique plus ou moins familière donne une beauté particulière aux personnages (marionnettes). L'émerveillement manifeste du jeune public des écoles n'est pas loin de l'effet plus contenu ressenti par les adultes tout aussi captivés tout le long de la représentation.

N.M.

LA CIE THÉÂTRE DE MARCONTE

PRÉSENTE

**KUAKIDILA
KUA
MUKULAKAJA**

Spectacle d'au-revoir
RDC

Entrée Gratuite

SAMEDI 27 MAI
À 18H00

NDAKU YA LA VIE EST BELLE
AV. DIGBA N°14, Q/MATONGE 3
COMMUNE DE KALAMU

MISE EN SCÈNE
DON DIEGUE

TEXTE S. KONDE

COMÉDIENS
SHARDY MASAMUNA
NADINE MBOMBO / S. KONDE

MUSIQUE STANY ET RENEY

RÉGIE MAVIE WENZI

PRODUCTION CTM

FOOTBALL D'ÂGE

L'Uniffac valide l'organisation du tournoi « Fatshi cup »

En séjour à Kinshasa, le président de l'Union des fédérations de football de l'Afrique centrale (Uniffac), Jean-Guy Blaise Mayolas, et le ministre des Sports et Loisirs, Kabulo Mwana Kabulo, ont parlé du tournoi de « Fatshi cup », initié par le ministre pour la promotion du football d'âge en Afrique centrale.

Initié par le nouveau ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Mwana Kabulo, le tournoi de football U20 d'Afrique centrale « Fatshi cup » aura bel et bien lieu. Le président de l'Uniffac, Jean-Guy Blaise Mayolas a échangé à ce sujet, le 23 mai, avec le ministre des Sports et Loisirs. Il y a été conduit par le Comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Le président de l'Uniffac a confirmé l'organisation de cette future compétition dont l'annonce a suscité une certaine polémique au sein de l'opinion sportive locale. « Nous sommes en train de voir, avec le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et la Fédération, l'organisation technique de cette compétition. Je crois que les inspecteurs techniques vont se rencontrer lors des réunions que nous aurons très prochainement entre la Fédération de la RDC et l'Uniffac », a laissé entendre Jean-Guy Blaise Mayolas. L'appellation « Fatshi cup » a achoppé certains.

Mais le président de l'Uniffac a affirmé : « Fatshi cup ou



La séance de travail avec le ministre congolais des Sports et Loisirs DR

non, ce n'est qu'une dénomination qui ne changera en aucun cas le but du tournoi. Pour la dénomination, il n'y a pas de problème, la

sous-région félicite ce genre d'initiatives. Il n'y a pas de soucis pour cela ».

Annoncé comme un tournoi à organiser sous l'égide de la

Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association, le secrétaire général de la CAF, Veron Mosen-

go, a rectifié, soulignant que cette institution n'a pas initié le tournoi, mais elle pourrait cependant apporter son appui. Pour l'initiateur du tournoi, Fatshi cup vise à assurer la relève du football sénior et la promotion du football des jeunes des fédérations de la zone Afrique centrale. Le coup d'envoi de la première édition sera donné le 30 juin et la finale est prévue pour le week-end du 7 au 9 juillet à Kinshasa.

Martin Enyimo

« Fatshi cup ou non, ce n'est qu'une dénomination qui ne changera en aucun cas le but du tournoi. Pour la dénomination, il n'y a pas de problème, la sous-région félicite ce genre d'initiatives. Il n'y a pas de soucis pour cela »

FOOTBALL FÉMININ

Le 14^e championnat national démarre à Lubumbashi

Alors que la 14^e édition du championnat national de football féminin va démarrer, ce 25 mai, à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, trois clubs de Kinshasa pourraient manquer à l'appel par manque de moyens d'effectuer le déplacement.

La Ligue nationale de football féminin (Linaff) a procédé, le 24 mai, au tirage au sort des clubs devant disputer la 14^e édition du championnat du Congo de football. Le tournoi démarre, sauf imprévu, ce 25 mai, à Lubumbashi. Trois groupes de clubs ont été constitués. Le groupe A se compose du FCF Mazembe, Jeunesse sportive Kinois (JSK), Manika, Lusenda, Black Star, Bweremana, FJKK, Kabasha, TP Mazembe et Lupopo.

Le groupe B se constitue du FCF Tosepela, Force des filles, 31e CPC, DCMP Bikira, Ituri FC, Mabanga, Soleil de l'Est et Muselemayi. Enfin, dans le groupe C, on retrouve Ocek, Sainte Maire, CSF Bikira, Inter star, Espoir de Kinshasa et CSF Don Bosco. La compétition se jouera sur deux sites, à Lubumbashi et à Kolwezi. A quelques heures du coup d'envoi, seuls les clubs de la province d'Ituri ont joint Lubumbashi.

Les clubs de Kinshasa plaident

Un plaidoyer est fait par les dirigeants des clubs de Kinshasa qualifiés à ce tournoi pour une meilleure organisation de cette 14^e édition. Cela, après une



Un match de football féminin au stade des Martyrs à Kinshasa/DR

rencontre organisée, le 22 mai, entre les responsables du CSF Bikira, du FCF Amani et du CSF Don Bosco. Ces clubs ont dénoncé la mauvaise organisation de la Ligue nationale de football féminin. « Nous déplorons l'organisation de

cette compétition. En dehors du fait que nous n'avons pas été saisis officiellement par l'organisateur, nous n'avons pas eu des indicateurs de ce qui devrait se faire, c'est-à-dire nous aider, clubs de Kinshasa, pour le dé-

placement. S'il n'y a pas cette bonne organisation, les clubs de Kinshasa ne prendront pas part à ce tournoi. Nous n'allons pas mettre nos enfants en difficulté en allant là-bas avec nos propres moyens de déplacement,

sans savoir comment s'héberger et se nourrir. Nous invitons la Linaff à s'impliquer pour le déplacement de nos équipes, en aller comme au retour. Et là, nous allons y participer. Au cas contraire, nous n'allons pas y prendre part », a déclaré le père Ghislain Nkiere, président des Salésiennes du CSF Don Bosco.

Pour sa part, le président Trudon Kaseso de CSF Bikira a déploré l'organisation du tournoi, revenant sur la question du déplacement des équipes de Kinshasa vers Lubumbashi et Kolwezi. « Nous n'avons jamais été saisis officiellement de la délocalisation de cette compétition. Nous regrettons le désordre que nous constatons dans l'organisation de cette compétition. Les équipes de Kinshasa ne sauront pas se déplacer avec leurs propres frais pour Lubumbashi et Kolwezi », a-t-il insisté. Rappelons que la 13^e édition de ce championnat national avait été remportée par FCF Tout-Puissant Mazembe Englebert, vainqueur en finale du CSF Bikira par deux buts à un.

M.E.



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRME)



AMI N° 068/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'Audit administratif, financier, comptable et des acquisitions du PRODIVAC, exercices 2021, 2022 et 2023.

2. Les objectifs généraux de la mission d'audit des états financiers du PRODIVAC pour chaque exercice sont les suivants: (i) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et, en conséquence, de pouvoir exprimer une opinion indiquant si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable, (ii) obtenir une assurance raisonnable que les ressources sont utilisées de façon optimale dans les opérations du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds déboursés et au calendrier des sorties de fonds et (iii) rendre compte des états financiers et de communiquer comme requis par les normes ISA en conformité avec ses propres conclusions. La durée de la mission pour chaque exercice est d'un (01) mois.

3- L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants-firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5- Les consultants firmes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET PRODIVAC, EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur pi du PRODIVAC

N° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 05 321 85 56 / 06 612 76 84

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 08 mai 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Marcel Dieudonné NZEMBA

NÉCROLOGIE



Le Directeur de l'administration et des ressources humaines porte à la connaissance de l'ensemble du personnel de la Présidence de la République que les obsèques de Monsieur BOBOT Edmond Pascal décédé le dimanche 07 mai 2023 au CHU de Brazzaville auront lieu le vendredi 26 mai 2023 au cimetière du centre-ville selon le programme ci-après
09h00 levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h exposition et recueillement à la salle VIP de la morgue; les autorités, la famille les amis et les connaissances
10h45 départ pour le sénat
11h00 départ pour la fédération PCT Mpila
12h00 départ pour l'église saint Anne de poto poto
14h00 départ pour les cimetières du centre-ville
16h00 Retour du cimetière et fin de la cérémonie.

Léa Milandou Nzoumba, Banzouzi Samba, Jeanne Samba, Christine Niloubakoudi, Arsène Samba, Marthe Yengo ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Pélagie Bakouetela, survenu le 13 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Madibou, au quartier Kibina.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Samedi 27 mai 2023 :

Levée de corps et inhumation Samba Alphonse.



ANNONCE

-Vend maison avenue Loutassi, angle rue Sounda, locataire 1.000.000 mensuel

Téléphone : 06 912 63 21

-Vend à Pointe-Noire, quartier Ngoyo plage en face de la mervilla

Prix très abordable

Téléphone : 06 912 63 21

-Créez Société SARL, SAS, SA en 48 h

Téléphone : 06 912 63 21



PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPERATIONNEL DE LA DIRECTION GENERALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (DGPME) EN DEUX LOTS.

Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et du mobilier de bureau
Lot 2 : Acquisition du mobilier de bureau et d'un groupe électrogène.



AOO N° : 002-PPM/MEPSIR/PACIGOF-UCP 2022

i. Soumissionnaires ayant proposé des offres et les prix lus publiquement

| N° | Nom du soumissionnaire | Nationalité | Prix de l'offre lu publiquement | | Rabais proposé |
|----|---------------------------------|-------------|---------------------------------|-----------------------|----------------|
| | | | Lot1 | Lot2 | |
| 1 | <i>DL</i> | Congolaise | <i>100 036 515 TTC</i> | <i>49 184 412 TTC</i> | Aucun |
| 2 | <i>RENT BUSINESS SERVICE</i> | Congolaise | <i>112 978 500 TTC</i> | 35 072 250 TTC | |
| 3 | <i>BUROTOP IRIS</i> | Congolaise | <i>92 780 000 TTC</i> | Sans objet | |
| 4 | <i>SITECH GLOBAL CONSULTING</i> | Congolaise | <i>240 638 399 HT</i> | 29 125 000 HT | |

ii. Soumissionnaires et prix des offres ayant été évaluées

- **Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et du mobilier de bureau.**

| Nom du soumissionnaire | Prix de l'offre corrigé/rabais inclus | Ajouts pour omissions, ajustements | Prix total |
|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| <i>BUROTOP IRIS</i> | 92 799 000 F CFA HT | Néant | 92 799 000 F CFA HT |
| <i>SITECH GLOBAL CONSULTING</i> | 240 638 399 F CFA HT | Néant | 240 638 399 F CFA HT |

- **Lot 2 : Acquisition des équipements de Solution Réseau, de Sécurité et d'un Groupe électrogène.**

| Nom du soumissionnaire | Prix de l'offre corrigé/rabais inclus | Ajouts pour omissions, ajustements | Prix total |
|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| <i>DL</i> | <i>149 220 927 F CFA TTC</i> | <i>-107 854 727 ¹</i> | <i>41 366 200 F CFA HT</i> |
| <i>BUROTOP IRIS</i> | <i>29 125 000 F CFA HT</i> | Néant | <i>29 125 000 F CFA HT</i> |
| <i>SITECH GLOBAL CONSULTING</i> | <i>79 423 634 F CFA HT</i> | Néant | <i>79 423 634 F CFA HT</i> |

iii. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à l'examen préliminaire et les motifs de leur rejet :

| Lot | Soumissionnaire | Motif de rejet |
|-----|-----------------------|---|
| 1 | RENT BUSINESS SERVICE | Absence de la garantie de soumission comme exigé dans le DAO. |
| 2 | RENT BUSINESS SERVICE | Absence de la garantie de soumission comme exigé dans le DAO. |

iv. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à la vérification post qualification et les motifs de leur rejet :

| Soumissionnaire | Motif de rejet |
|--|--|
| Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et du mobilier de bureau. | |
| <i>DL</i> | - Ordinateurs portables : le pack office demandé n'est pas conforme avec le pack proposé. Pack Office : PC sans office 365 la société propose PC avec l'office 365, - Armoires (moyen) : aucune précision sur les dimensions des armoires proposées dans l'offre, - Tables de réunion de 12 places : dimensions non précisées par le soumissionnaire, - Chaises des tables des réunions : sans précision des dimensions. |
| <i>SITECH GLOBAL CONSULTING</i> | 2 ^{ème} moins disant |
| Lot 2 : Acquisition des équipements de Solution Réseau, de Sécurité et d'un Groupe électrogène. | |
| <i>DL</i> | 2 ^{ème} moins disant |
| <i>SITECH GLOBAL CONSULTING</i> | 3 ^{ème} moins disant |

v. Données sur le marché attribué

- **Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et du mobilier de bureau.**

| Libellé | Données sur le marché attribué |
|-------------------|--------------------------------|
| Adjudicataire | BUROTOP IRIS |
| Montant | 92 780 000 F CFA HT |
| Durée d'exécution | 01 mois |

- **Lot2 : Acquisition des équipements de Solution Réseau, de Sécurité et d'un Groupe électrogène.**

| Libellé | Données sur le marché attribué |
|-------------------|--------------------------------|
| Adjudicataire | BUROTOP IRIS |
| Montant | 29 125 000 F CFA HT |
| Durée d'exécution | 01 mois et demi |

Le Coordonnateur du PACIGOF p. i,

Patrick Valery ALAKOUA.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE 2023

Les économies africaines résistent bien

Avec une croissance globale estimée à 4,1 % en 2023-2024, les économies africaines supportent mieux les chocs endogènes et exogènes qu'elles subissent, note le rapport sur les perspectives économiques en Afrique 2023 (1), rendu public en marge des assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

Il n'est pas question pour les Etats africains de dormir sur leurs lauriers car des efforts colossaux doivent être mis en œuvre si le continent veut profiter de son « abondant capital naturel ». Livré sur le même thème que celui choisi par l'institution bancaire : « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique », le rapport sur les perspectives économiques africaines de cette année reste positif au regard des chiffres communiqués. Alors qu'il était en baisse à 3,8 % en 2021 contre 4,8 % l'année précédente, le taux de croissance remonte cette année à 4,1 % justifiant une reprise encourageante qui aurait dû être contrariée par de nombreux facteurs défavorables : « Les effets de la pandémie de covid-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le resserrement des conditions financières mondiales ».

En dépit de ces « chocs », les économies africaines restent résilientes, mais elles ne sont pas à l'abri des risques de dégradation

« *... qui a accru l'incertitude mondiale, et les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales.*

Etats, souligne encore le rapport 2023, « le secteur privé devra augmenter de 36 % par an jusqu'en 2030 pour combler le

plus de 6200 milliards de dollars. De quoi soutenir le développement du continent dans tous les domaines si cet immense capital naturel est transformé en actifs financiers.

Dans cette perspective, le salut du continent viendra de la meilleure structuration de ses économies à travers des politiques fiscales appropriées, l'amélioration de la gouvernance publique pointée du doigt pour ses nombreuses lacunes, renforcer la compétitivité des marchés régionaux et interrégionaux, et pourquoi offrir à la Zone de libre-échange continental les moyens de décoller.

Gankama N'Siah

(1) Le rapport sur les perspectives économiques en Afrique publié à l'initiative du groupe de la Banque africaine de développement chaque année est une source de données de première main sur l'évolution de la situation générale du continent dans les secteurs variés de l'agriculture et agro-industries, le climat, la gouvernance économique et financière, l'éducation, l'énergie, la santé et bien d'autres.

« Le secteur privé devra augmenter de 36 % par an jusqu'en 2030 pour combler le déficit de financement climatique du continent, évalué en moyenne à 213,4 milliards de dollars par an »

jugés importants par les experts. Ceux-ci sont représentés par « une croissance mondiale modérée qui pèse sur les exportations africaines ; la persistance de conditions financières mondiales tendues qui exacerbent les coûts du service de la dette ; des pertes et dommages importants dus aux événements climatiques extrêmes fréquents qui accentuent les pressions budgétaires ; l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Rus-

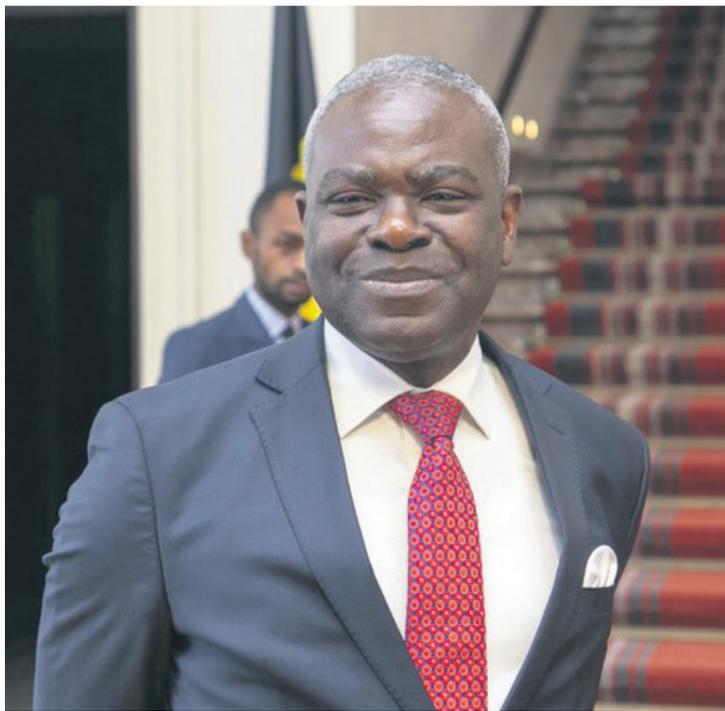
D'autres facteurs incluent des risques géopolitiques élevés en raison des élections nationales à venir dans certains pays ». Pour mieux envisager la stabilisation de la situation, le rapport recommande de mettre la promotion des initiatives en faveur du climat. C'est le sens de l'appel lancé en direction des acteurs privés par les délégués réunis à Charm el-Cheikh. D'après les CDN (contributions déterminées au niveau national) reçus des

« *... déficit de financement climatique du continent, évalué en moyenne à 213,4 milliards de dollars par an ».* Autres chiffres, l'Afrique devra mobiliser en moyenne 250 milliards de dollars par an, soit une bagatelle de 2800 milliards de dollars pour faire face à ses besoins en matière de climat pour la période 2020-2030. Ceci dit, en 2018, les études estimaient le capital naturel de l'Afrique, ses richesses naturelles inexploitées, à

COOPÉRATION FRANCE-CONGO

Anatole Collinet Makosso en visite à Paris

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, est attendu en France pour une visite qui commence ce 25 mai. Une occasion d'assister, au siège de l'Unesco, au lancement international du Festival panafricain de musique (Fespam) et de passer en revue les dossiers de coopération mutuelle entre le Congo et la France.



Anatole Collinet Makosso, Premier ministre du Congo / Marie Alfred Ngoma

Deux ans après sa nomination par le président Denis Sassou N'Guesso à la primature, le chef du gouvernement congolais effectue une nouvelle visite de travail en France. Certes, les détails de son agenda

gouvernemental concernant ce séjour ne sont pas connus. Pour l'heure, il ressort néanmoins que, le 31 mai à 15h, sous son haut patronage, en présence de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs,

Lydie Pongault, et de l'ambassadeur délégué permanent de la République du Congo auprès de l'Unesco, Henri Ossebi, le Premier ministre, en présentiel, assistera au lancement international de la onzième édition du Fespam.

Auparavant, il interviendra autour des grands enjeux environnementaux, démographiques, éducatifs, scientifiques, technologiques, culturels et sociétaux, le 26 mai, dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne où l'Académie des sciences d'Outre-Mer commémorera son premier siècle d'existence. Parmi les nombreux intervenants de haut rang, des personnalités telles que Mahamadou Issoufa, ancien président de la République du Niger; ou Alassane Dramane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, tous deux membres de l'Académie des sciences d'Outre-Mer.

Le 2 juin, la prestigieuse Compagnie accueillera en son sein, avec l'installation en tant que membre associé, Anatole Collinet Makosso.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION

La France envisage de développer les musées congolais



La ministre Lydie Pongault échangeant avec Myriam Boyer/Adiac

La conservatrice du patrimoine français, Myriam Boyer, a échangé, le 22 mai, à Brazzaville, avec la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault.

Les deux personnalités ont abordé la stratégie de la politique muséale. « Nous avons pu parler des musées. Je suis venue ici pour faire un bilan, un état des lieux de tous les musées qui existent au Congo et proposer une stratégie de leur développement, la politique muséale », a signifié Myriam Boyer, conseillère en politique muséale auprès du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

Elle a expliqué qu'un diagnostic sera fait au préalable car pour travailler il faut d'abord savoir ce qu'on a, et, pour proposer une stratégie, savoir ce qui existe déjà. Après cela, un appui technique l'accompagnera.

Durant son séjour en République du Congo, Myriam Boyer espère travailler sur les collections, notamment celles du musée national du Congo.

Rosalie Bindika